

Communiqué de presse *Associations : retour à la vie sociale !*



La fête des activités et des associations a lancé le retour du vivre ensemble. Cette année, le dossier de demande des subventions évolue. Disponible sur le site de la ville, il doit être renseigné impérativement avant le 15 décembre !

Il est plus complet, notamment avec la présentation du projet associatif, de la dynamique des projets en cours, de la typologie des adhérents et usagers de l'association. Ceci permet aux

élus de soutenir particulièrement les actions qui correspondent aux ambitions municipales du bien vivre ensemble et de l'émancipation. Le dossier est disponible sur www.vauvert.com ou à l'accueil du service évènementiel au polygone et doit être renseigné impérativement avant le 15 décembre.

Durant la fête des activités et des associations du 4 septembre, une soixantaine de stands ont animé la fête sur les allées Victor Hugo. Des bons d'une valeur de 30€ remis par la ville ont été tirés au sort ce jour-là. Ils donnaient droit à une réduction sur leur inscription à une association locale de leur choix. Une décision prise par la municipalité pour soutenir nos associations et inciter les Vauverdois à retrouver une vie sociale auprès d'une ou plusieurs associations. La ville a d'ailleurs édité un guide très étoffé de ses associations présentes sur son territoire, disponible dans les lieux publics et commerces et sur www.vauvert.com/vos-services-culture-festivites-sports-associations/sports-et-associations/

La tombola a aussi permis d'offrir des bons cadeaux Décathlon partenaire de l'événement et deux vélos ! Les dates des lotos ont également été tirées au sort le 4 septembre.

« *Saluons les initiatives des associations, soutenons les clubs en s'inscrivant, en participant à leur loto* » précise Magali Nissard, adjointe à la vie associative.

Contact presse

Service communication

04 66 73 10 90

06 60 94 80 45

Julie Gallon - Julie.gallon@vauvert.com